



Micheline Séronie-Vivien

Paysages botaniques de l'Entre-deux-Mers

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du premier colloque tenu à Branne les 19 et 20 septembre 1987, CLEM-AHB, 1988, pp. 117-121.

➤ **Conditions d'utilisation** : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : clempatrimoine@free.fr.

➤ **Citer ce document** : Séronie-Vivien (Micheline), Paysages botaniques de l'Entre-deux-Mers, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 1^{er} colloque tenu à Branne les 19 et 20 septembre 1987, CLEM, AHB, 1988, pp. 117-121.
<http://www.clempatrimoine.com/colloque1.html>

Paysages botaniques de l'Entre-Deux-Mers

MICHELINIE SERONIE-VIVIEN

(Docteur-ès-Sciences)
Société Linnéenne de Bordeaux

Le grand triangle constitué par la Dordogne, la Garonne et la limite administrative du département au sud-est, est un vaste plateau dont l'ossature est faite de calcaire d'âge tertiaire. Ces calcaires, dits « Calcaire à Astéries » et « Calcaire de Castillon », sont proches de la surface du sol à peu près partout, mais la partie occidentale est recouverte de sables et de graviers mêlés de bancs argileux.

En bordure de ce plateau calcaire s'étendent les alluvions de la Dordogne et de la Garonne.

Ce schéma de la constitution géologique, bien qu'extrêmement simplifié, laisse déjà penser que, les processus d'altération jouant, les sols ne seront pas de type uniforme.

Le sol, par sa composition chimique et sa constitution physique, est, avec le climat, un facteur essentiel influant sur la végétation.

Le climat est soumis à l'influence atlantique. La température est relativement douce, l'amplitude extrême ne dépassant pas 23° C. La pluviosité est assez forte. Cependant il faut préciser que le plateau de l'Entre-Deux-Mers offre quelque différence avec le reste du département. Les précipitations annuelles y seraient moins fortes, avec seulement 800 mm au lieu des 1.000 généralement relevés.

A ces deux paramètres, nature du sol et climat, s'en ajoute un troisième, le relief. En effet, orientation et coefficient de pente influent de ma-

nière importante sur le couvert végétal.

Quiconque parcourt l'Entre-Deux-Mers est frappé par la diversité du paysage, fait de vallons et coteaux, ruisseaux encaissés, larges vallées ou plateaux dégagés, et offrant au regard une mosaïque de bois, de vignes, de prairies et de champs.

Cette multiplicité de peuplements végétaux attire toujours le botaniste de terrain. La Société Linnéenne de Bordeaux¹ est une habituée des herborisations en Entre-Deux-Mers, et a publié de nombreux comptes rendus accompagnés de listes de plantes ; la présence de plantes rares et intéressantes y a été signalée par l'abbé Labrie qui fut longtemps curé de Frontenac².

Il ne saurait être question dans le cadre de cette note d'énumérer tous les composants de chaque association végétale existant en Entre-Deux-Mers. Mon propos est de ne considérer que quelques peuplements végétaux et de n'en retenir que les traits essentiels, en s'arrêtant seulement sur quelques plantes caractéristiques ou intéressantes à des titres divers. Seront ainsi passées en revue : les vignes, les prairies, les friches, les surfaces boisées.

En règle générale les termes botaniques seront préférés aux noms vernaculaires qui, étant trop imprécis, sont souvent un sujet de confusion. Certains végétaux n'ont d'ailleurs pas de nom français, sans doute parce que

le savoir populaire n'a pas eu à s'en servir. La taxonomie utilisée est celle de *Flora Europaea* d'après l'index synonymique récemment publié (P. Dupont, 1986).

1. LES VIGNES.

Les vignes occupent de vastes étendues et une impression d'uniformité, voire de monotonie, s'en dégage, même si l'orientation des rangs varie d'une parcelle à l'autre. Mais c'est entre les rangs que se porte le regard intéressé du botaniste.

Ranunculus arvensis L., *Convolvulus arvensis* L., *Erodium cicutarium* L. (L'Hér.), etc., constituent le cortège des « mauvaises herbes ». La liste en est très longue et peut apporter de bons éléments d'appréciation sur la nature du sol, mais les vignes en Entre-Deux-Mers ont un autre intérêt botanique. Je veux parler des plantes bulbeuses ; on les voit fleurir çà et là mais plus précisément dans quelques secteurs privilégiés, comme autour de Saint-Brice, Castelveil, Blasimon, Mauriac, Rauzan, Cazaugitat ou Soussac.

Ce terme général de plantes bulbeuses désigne des végétaux appartenant à la famille des Liliacées ou à celle des Amaryllidacées, et qui ont en commun un cycle de végétation caractéristique. La floraison a lieu au printemps, très tôt pour certaines, les feuilles disparaissent ensuite au début de l'été par un lent dessèchement, et, après grenaison, seul demeure le bulbe

enfoui, à plus de 50 cm pour certaines espèces, qui reste en dormance jusqu'au printemps suivant. Ces bulbes assurent la pérennité de la plante et souvent l'essentiel de sa multiplication par émission de bulbes adjacents.

1.1. ALLIUM : le genre *Allium*, de la famille des Liliacées, est bien représenté par : *Allium ampeloprasum* L., *Allium oleraceum* L., *Allium polyanthum* Schultes et Schultes fil., *Allium sphaerocephalon* L. subsp. *sphaerocephalon*, *Allium vineale* L.

A. vineale est le plus fréquent et facilement repérable par ses feuilles linéaires dont les extrémités s'enroulent en boucles. *A. polyanthum*, bien connu sous le nom de baragane, est consommé comme poireau sauvage.

La détermination des espèces d'*Allium* présente parfois quelques difficultés étant donné que, en mai-juin, lors de la floraison, les feuilles sont déjà quelque peu desséchées et que tous les critères de détermination sont rarement observables simultanément. Le cas se présente plus précisément pour distinguer l'un de l'autre *A. ampeloprasum* et *A. polyanthum*.

1.2. MUSCARI : ce genre, de la famille des Liliacées, est représenté en Entre-Deux-Mers par trois espèces : *Muscari neglectum* Guss. ex. Ten., *Muscari botryoides* (L.) Miller, *Muscari comosum* (L.) Miller.

Les deux premiers fleurissent en avril-mai, mais il n'est pas rare d'en voir quelques-uns en fleurs dès le mois de mars. Leurs petites fleurs bleu foncé, disposées en grappe serrée s'élèvent d'une quinzaine de centimètres au-dessus du sol. C'est une légère différence dans la forme de la fleur (plus allongée chez le premier, subsphérique chez le second) et la

présence d'un parfum de prune bien prononcé chez *M. neglectum* qui permettent de les distinguer.

M. botryoides mérite ici un commentaire. Dans cette espèce est actuellement inclus le *M. motelayi*. A la fin du siècle dernier J. Foucaud, éminent botaniste de Charente-Maritime, avait reconnu des caractères particuliers dans certains *muscaris* provenant de Gironde et en particulier de Saint-Jean-de-Blaignac. Il créa une espèce nouvelle qu'il dédia à son correspondant bordelais L. Motelay, grand botaniste linnéen. Les vicissitudes de la taxonomie ont soumis ce *M. motelayi* à bien des aléas : du rang d'espèce il descendit à celui de race, puis considéré par les instances botaniques internationales comme simplement synonyme de *M. botryoides*, il serait réhabilité par la tendance actuelle qui lui reconnaîtrait la valeur d'une bonne sous-espèce de *M. botryoides*.

Le troisième *muscari* existant en Entre-Deux-Mers, *M. comosum* est souvent désigné sous le terme de « *muscaris* à toupet ». Il est nettement plus grand que les deux précédents, et plus tardif dans sa floraison qui a lieu en mai-juin. Avant que le bouton floral n'émerge de la touffe de feuilles, ces dernières pourraient éventuellement se confondre avec quelque baragane, pour un œil tout à fait inexpérimenté.

Les *muscaris* trouvent leur terrain de prédilection dans les vignes où on peut les voir en très grand nombre, mais ils poussent également dans certains champs, friches, prairies, et même en sous-bois dans le cas de *M. comosum*.

1.3. NARCISSUS : le genre *Narcissus* appartient à la famille des Amaryllidacées. C'est grâce aux *Narcissus* que les vignobles, à un moment où la

vigne n'a pas encore de feuilles, se colorent d'une belle floraison jaune qui, par relai, dure plusieurs semaines.

Dès le mois de mars s'épanouit *Narcissus pseudo-narcissus* L. subsp. *pseudo-narcissus*. C'est le narcisse aux grandes fleurs jaune soutenu, le « coucou » dont les bottes vendues sur les marchés et dans les rues de Bordeaux, apportent aux citadins le premier signe de printemps. Il en existe à fleurs doubles dont le jaune vire souvent au vert.

Ce terme vernaculaire de coucou est un bon exemple de la confusion qui peut exister si la nomenclature binaire génialement conçue par Linné n'est pas utilisée. Si le terme de coucou est utilisé en Gironde pour *N. pseudo-narcissus*, dans la Dordogne toute proche il désigne une primevère, *Primula veris* L.

En avril-mai le relai est pris dans les vignes par deux autres narcisses, *Narcissus x incomparabilis* Miller (*N. poeticus* x *pseudo-narcissus*) et *Narcissus x medioluteus* Miller (*N. poeticus* x *tazetta*). Ces deux hybrides sont traditionnellement connus sous les noms d'espèce *incomparabilis* et *biflorus*. Des formes doubles du premier ne sont pas rares, quant au second il se fait remarquer par son parfum des plus agréables.

1.4. ORNITHOGALLUM UMBELLATUM L., en avril-mai cette Liliacée ouvre ses étoiles blanches qui ne s'épanouissent que si le soleil brille. Elle est dite « Dame d'onze heures ».

1.5. TULIPA : au début du siècle le genre *Tulipa*, famille des Liliacées, était représenté en Entre-Deux-Mers par quatre espèces, *Tulipa clusiana* DC., *Tulipa sylvestris* L. subsp. *sylvestris*, *Tulipa praecox* Ten., *Tulipa agenensis* DC.

Hélas, il faudrait sans doute considérer la première comme disparue. Ayant toujours été assez rare et sans doute vulnérable, il semble bien qu'elle ait mal résisté aux attaques de la vie moderne, en particulier les extensions urbaines. Nos recherches dans les lieux cités par les auteurs, tout près de La Réole et à Monségur, sont demeurées vaines à ce jour.

Les trois autres espèces qui ont toujours été beaucoup plus abondantes, perdurent dans bon nombre de vignobles en supportant avec plus ou moins de bonheur les perturbations évidentes apportées à leur métabolisme par les façons culturales actuelles, épandage de dés herbants, diminution du nombre des labours et tassement du terrain par les engins lourds.

La floraison des tulipes en Entre-Deux-Mers se situe de fin mars à début mai. *T. sylvestris* est à fleur jaune. Sa tige longue et ses feuilles relativement étroites adoptent une allure un peu flexueuse. *T. praecox* et *T. agenensis* (longtemps connue sous le nom de *T. oculus solis*) sont à première vue assez voisines l'une de l'autre, ayant toutes deux une belle fleur rouge. Cette fleur est en coupe globuleuse, de belle taille, portée par une tige vigoureuse. La différence se situe dans la forme des pièces du périanthe et dans le dessin de la grande tache noire à la base de ces pièces.

Les quatre tulipes dont il vient d'être question figurent sur la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national (J.O. du 13 mai 1982).

1.6. ANEMONE : le genre *Anemone* fait partie de la famille des Renonculacées, et si les anémones ont une souche tubéreuse et non un bulbe, elles ont un cycle de végétation tout

à fait comparable à celui des narcisses ou des tulipes. Ces dernières ne sont pas les seules à colorer de rouge l'espace entre les rangs de certaines vignes.

Anemone hortensis L. parvient à former un tapis dense de feuilles vert franc d'où émergent les fleurs d'un rouge très vif.

Anemone coronaria L., moins éclatante dans sa coloration, mais à fleurs plus grandes, est mauve soutenu.

L'une et l'autre figurent également sur la liste des espèces végétales protégées évoquée ci-dessus.

2. PRAIRIES.

Dans les prairies régulièrement pacagées, mais qui au printemps sont réservées pour laisser pousser le fourrage, l'œil averti distingue, en mai-juin, parmi les hautes graminées des orchidées en fleurs.

La présence de plusieurs genres et espèces de la famille des Orchidacées est une des richesses de la flore girondine.

Listera ovata (L.) R. Br. et *Epipactis palustris* (L.) Crantz croissent dans les parcelles les plus humides. *Himantoglossum hircinum* (L.) Sprengel subsp. *hircinum* ne passe guère inaperçue grâce à sa haute taille, sa couleur verte et son odeur de bouc. *Anacamptis pyramidalis* (L.) L. C. Richard a des fleurs rose vif densément serrées au sommet d'une tige assez haute. L'énumération se poursuit avec *Platanthera chlorantha* (Custer) Reichenb., *Orchis coriophora* L. subsp. *coriophora*, *Dactylorhiza maculata* (L.) Soo subsp. *maculata*, *Serapias lingua* L., *Serapias vomeracea* (Burm.) Briq. subsp. *vomeracea*, etc.

3. FRICHES CALCAIRES.

Sans doute à cause de la pauvreté du sol ou de la déclivité excessive,

quelques pentes de coteaux exposées au midi ne sont pas livrées à la culture ; ou bien le furent-elles mais elles sont actuellement laissées à l'abandon. Ces conditions, alliées à une nature calcaire du sol, amènent l'existence de friches calcaires ou pelouses sèches, reconnaissables au ton grisé qu'y a la végétation herbacée rarement très haute, et à la silhouette de quelques genévriers qui s'élèvent çà et là.

A *Juniperus communis* L. subsp. *communis* il faut ajouter *Cornus sanguinea* L. subsp. *sanguinea*, et dans les endroits les plus protégés *Viburnum tinus* L. subsp. *tinus*.

Ces pelouses sèches réunissent des conditions favorables à bon nombre d'orchidées : *Orchis ustulata* L., *Orchis morio* L. subsp. *morio*, souvent connue sous le nom de « pentecôte » et qui, malgré ce nom, a la floraison la plus précoce, *Aceras anthropophorum* (L.) Aiton fil., *Ophrys insectifera* L., *Ophrys apifera* Hudson subsp. *apifera*, *Ophrys fuciflora* (F. W. Schmidt) Moench subsp. *fuciflora*, *Ophrys scolopax* Cav. subsp. *scolopax*.

Ces orchidées se font ici moins discrètes que dans les prairies, non point parce que leur taille serait supérieure, mais parce que les végétaux herbacés qui les entourent sont moins denses et moins élevés, certains même sont appliqués au sol, comme *Hieracium pilosella* L., *Thymus serpyllum* L. subsp. *serpyllum*.

Eryngium campestre L., *Origanum vulgare* L., *Carlina vulgaris* L. subsp. *vulgaris* accentuent le caractère de biotope sec.

4. FORÊT.

La forêt couvre une surface relativement importante de l'Entre-Deux-Mers, mais elle est très diversement répartie. Si d'importants ensembles boisés existent autour de Créon, de

Targon ou de Blasimon, partout on peut trouver des îlots boisés, quelquefois de taille très restreinte, qui couronnent les collines ou, au contraire, habillent les pentes des petites vallées.

De nombreuses essences entrent dans sa composition. Si charmes et chênes sont dominants, le cortège végétal associé est très varié, reflétant les conditions de sol et de climat.

Sur l'ensemble de l'Entre-Deux-Mers se définissent trois types sylvatiques selon le facteur climatique, avec des variantes selon la nature du sol (G. Lapraz 1964). Ces trois associations ne sont pas représentées également.

4.1. FORÊT MÉSOPHILE :

Elle est de loin la plus importante en surface. C'est la forêt qui a des exigences moyennes en chaleur et en humidité.

— Sur sol calcaire *Quercus petraea* (Mattischka) Liebl., et *Carpinus betulus* L. dominant, accompagnés de *Acer campestre* L., *Sorbus torminalis* (L.) Crantz, *Ulmus procera* Salisb., etc. Peut-être faudrait-il accompagner d'un point d'interrogation le nom de l'orme, étant donné les ravages causés par la graphiose. Tous les vieux ormes sont morts, les jeunes sujets et les repousses semblent toujours avoir des difficultés.

— Sur sol acide *Quercus robur* L. s'associe à *Q. petraea* pour dominer le cortège où on trouve *Quercus pyrenaica* Willd., *Populus tremula* L., *Carpinus betulus* L.

4.2. FORÊT THERMOPHILE :

Elle croît sur les versants exposés au midi, les plus ensoleillés et les plus protégés, et dont le sol retient peu l'humidité et se réchauffe facilement.

— Sur sol calcaire les espèces dominantes sont *Quercus petraea* et *Quercus pubescens* Willd. subsp. *pubescens*.

Quercus ilex L. ainsi que d'autres espèces à tendance méditerranéenne, *Rhamnus alaternus* L. et *Viburnum tinus* L. subsp. *tinus* peuvent s'y trouver.

— Sur sol siliceux, pour accompagner *Q. petraea* toujours présent, le chêne pubescent est remplacé par le pin maritime *Pinus pinaster* Aiton subsp. *atlantica* H. del Villar.

Le sous-bois est comparable à celui de la lande girondine avec *Arbutus unedo* L., *Cytisus scoparius* (L.) Lmk etc.

4.3. FORÊT HYGROPHILE :

Exigeant fraîcheur et humidité elle se trouve dans les vallons les plus encaissés, en bordure de ruisseaux qui ont leur lit creusé en cañon, là où humidité constante et ensoleillement réduit permettent le maintien d'une fraîcheur relative. C'est le cas de plusieurs petits affluents de la Garonne, entre Cambes et La Réole.

Dans cette forêt hygrophile, associés au charme, *Alnus glutinosa* (L.) Gaertner et *Salix atrocinerea* Brot. sont bien dans leur biotope. Mais on y trouve également quelques hêtres, *Fagus sylvatica* L., qui caractérise actuellement, du moins pour le centre et le sud-ouest de la France, l'étage montagnard humide. Sa présence revêt donc une importance toute particulière en Entre-Deux-Mers, où on le trouve surtout dans la partie occidentale. Le plus souvent on ne rencontre que quelques individus mêlés aux charmes, parfois même ne subsiste-t-il qu'un seul spécimen, dont l'existence est une indication précieuse.

Les observations faites à ce jour (B.

Comps et J. Dulau 1971) donnent à penser qu'il peut s'agir de témoins d'une ancienne forêt post-glaciaire, en grande partie disparue pour des raisons climatiques.

Cette hypothèse est confortée par la présence dans les vallons les plus frais de *Helleborus viridis* L. subsp. *occidentalis* (Reuter) Schiffner et surtout de *Galium odoratum* (L.) Scop. qui, normalement, sont subordonnés aussi à la proximité des massifs montagneux (B. Comps et collab. 1970).

*

Ce rapide regard sur les paysages botaniques de l'Entre-Deux-Mers permet de réaliser combien ces peuplements végétaux sont profondément marqués par les activités humaines. Celles-ci, que ce soit le défrichage, la mise en culture ou l'abandon de certaines parcelles, l'extension actuelle du vignoble, ont modelé les paysages que nous observons.

L'action de l'homme se fait sentir aussi par ses effets secondaires telles les modifications microclimatiques qui découlent des déboisements intensifs et qui ont accéléré la régression de la hêtraie.

D'autre part, l'homme a apporté et acclimaté de nombreux végétaux qui se sont parfaitement adaptés et qui font maintenant partie de notre paysage tel le robinier faux acacia, *Robinia pseudacacia* L.

Il reste encore des questions non résolues, en rapport avec l'action de l'homme. Que penser des narcisses dans les vignes ? Est-on devant des plantes spontanées ou des espèces introduites ? Et s'il s'agit d'une introduction, quand a-t-elle eu lieu et pourquoi ?

La même question se pose au sujet des tulipes. L'abbé Labrie, ayant remarqué la coïncidence qui existe entre la localisation des tulipes rouges et la présence de vestiges gallo-romains, en concluait que l'arrivée de

cette plante d'ornement devait remonter à cette époque. Ce qui est très vraisemblable.

Ces exemples illustrent comment la botanique, science naturelle par es-

sence, peut contribuer à une meilleure compréhension du rôle de l'homme depuis de nombreux siècles et de l'évolution de ses emprises dans une région aussi diversifiée que l'Entre-Deux-Mers.



Aire de répartition du genre TULIPA en Entre-Deux-Mers. Echelle kilométrique.

NOTES

1. Société fondée en 1818, se consacrant à l'étude des Sciences Naturelles en Gironde. Siège social : 1, place Bardineau, 33000 Bordeaux.

2. Sous les auspices de l'A.S.P.E.C.T., la population de Frontenac et du canton a tenu à lui rendre hommage (7 avril 1984) par une manifestation culturelle pluridisciplinaire et la publication d'un ouvrage biographique.

BIBLIOGRAPHIE

Comps B., Dulau J. (1971). — « Recherches écologiques sur le hêtre, à basse altitude, dans le sud-ouest de la France ». I. Répartition du hêtre en Aquitaine. *Le Botaniste*, sér. LIV, fasc. I-VI, pp. 377-403.

Comps B., Dulau J., Laporte-Cru J. (1970). — « Les stations à *Asperula odorata* L. en Gironde ». *Le Botaniste*, sér. LIII, fasc. I-VI, pp. 117-124.

Dupont P. (1986). — « Index synonymique de la flore des régions occidentales de la France (Plantes vasculaires) ». *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, nouvelle série, N° spécial 8-1986, 246 p.

Foucaud J. (1891). — « Note sur une nouvelle espèce du genre *Muscari* (*Muscari Mote-*

layi) ». *Actes Soc. Linn. Bordeaux*, t. XLIV, p. 295.

Jeanjean A.F. (1961). — « Catalogue des plantes vasculaires de la Gironde ». *Actes Soc. Linn. Bordeaux*, t. XCIX, 332 p., 1 carte.

Labrie J. (1904). — « De quelques plantes rares nouvelles pour la flore de la Gironde ». *Actes Soc. Linn. Bordeaux*, t. LIX, pp. 9-20.

Lapraz G. (1964). — « Les associations sylviques de l'Entre-Deux-Mers occidentale (Classe des Querceto-Fagetea). Synthèse phytosociologique et écologique ». *P.V. Soc. Sc. Phys. et Nat. Bordeaux*, pp. 115-141.

Séronie-Vivien M. (1984). — « Compte rendu des excursions botaniques de la saison 1982 ». *Bull. Soc. Linn. Bordeaux*, XII (2), pp. 83-93.